

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

28 mai 2013

Présents : Raymond GAGNE, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

Absents : Raphaël ALLIRAND, Raymond CHENEVERT et Yves GIRE

Secrétaire de séance : Marie POINTEAU

Début de séance 14 h

Rappel ordre du jour :

- Délibérations modificatives
 - Voirie communale
 - Eco Point
 - Grangeou ferme Perrel
 - Tarifs gîtes communaux
 - Tarif EDF gîtes communaux
 - Participation « respirando »
 - Questions diverses
-

- **Signatures du Registre**

Signature du registre des présences.

- **Délibération : décisions modificatives**

Il existe au budget des opérations qui ont été imputées à tort à certains comptes :

- Chaumière des Saveurs et de l'Artisanat (sur un montant de 10 €).
- Intérêts d'emprunts
- Adhésion à « respirando »
- Gîtes communaux

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et vu les modifications mises en cause, délibère favorablement à la modification du budget.

- **Voirie communale, nom des rues (odonymes)**

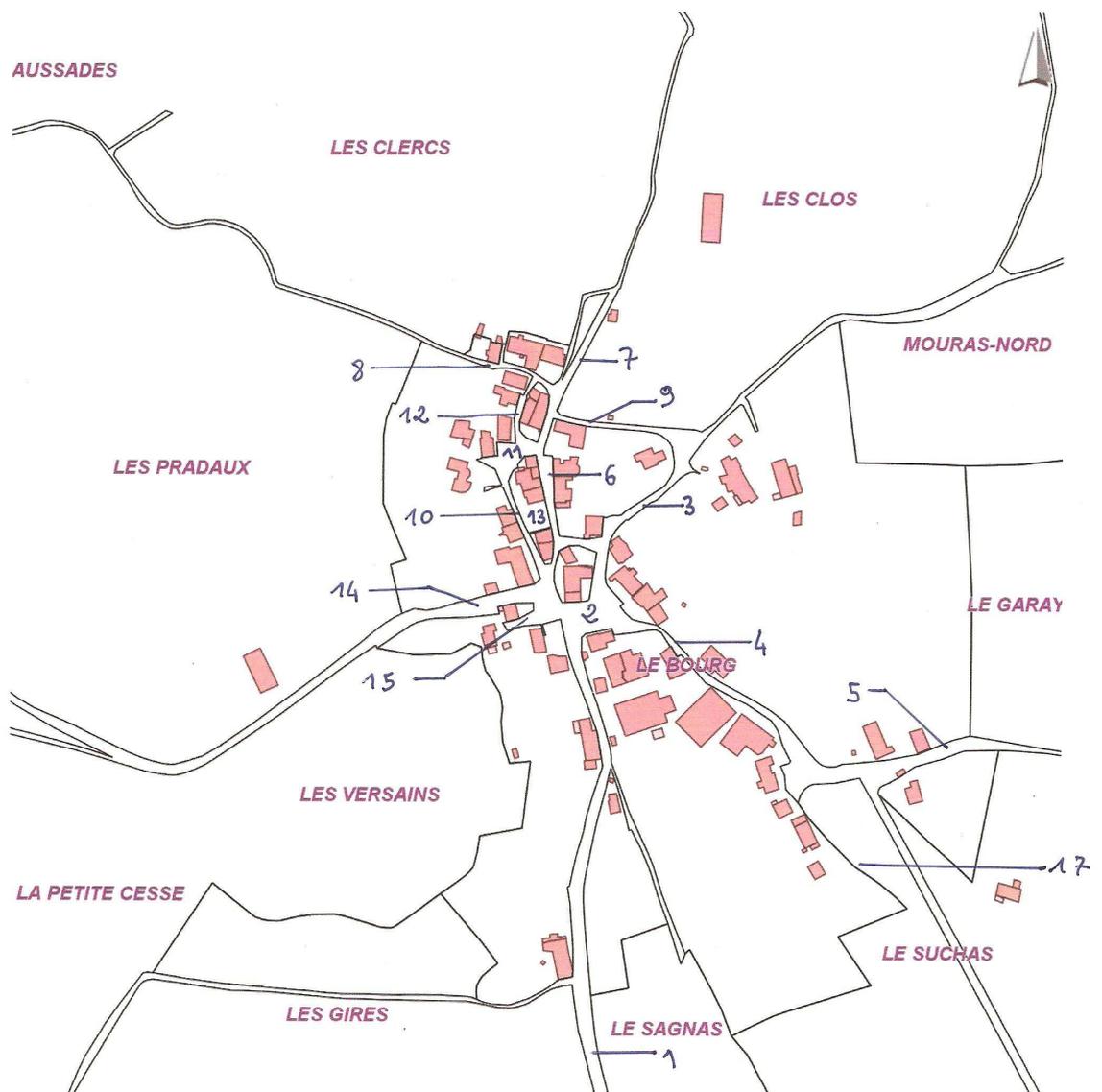
Monsieur le Maire propose au Conseil de donner un nom à toutes les rues du bourg de Moudeyres. Cette démarche a déjà été entreprise dans la plupart des communes avoisinantes. Les propositions sont établies en s'appuyant largement sur le cadastre, et sont étudiées et discutées une par une par les membres du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- *décide d'attribuer des noms aux rues du village de Moudeyres selon le tableau ci-dessous et le plan ci-joint,*
- *autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les opérations nécessaires à la réalisation de cette mise en place et à signer toutes pièces nécessaires.*

NOMS	Sur le plan
Route des Chaumières	1
Place des Fontaines	2
Chemin de Genestou	3
Rue de la Chèvrerie	4
Chemin de Jeantaine	5
Rue de l'Eglise	6
Chemin des Clos	7
Chemin de la Chareyrette	8
Sentier du Chaume	9
Rue de la Mairie	10
Place de la Mairie	11
Rue du Courant d'Air	12
Place des Tilleuls	13
Route du Fraisse	14
Impasse des Jardins	15
Chemin de la Cesse	16
Route de l'Aubépin	17

Le Sagnas
Galamandier
Mandarlat
Le Moulin de l'Aubépin
Chabannes
Aspierre
La Freydeyre
Tenson
La Vialette
La Coste
La Veysere



- **Eco Point**

A la suite des travaux d'enfouissement de la ligne HTA EDF et la mise en place du nouveau transformateur au niveau de l'éco point, il est nécessaire de refaire la palissade de l'éco point.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, confirment la nécessité d'effectuer ces travaux et autorisent Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

- **Grangeou de la ferme Perrel**

Monsieur le Maire fait un compte rendu de la visite de l'Architecte des Bâtiments de France sur le chantier d'aménagement de l'intérieur du grangeou.

Certains travaux sont à revoir et à modifier légèrement : en particulier il reste à choisir la matière (bois ou acier) de la structure d'entrée.

Il est proposé d'installer un nouveau compteur d'eau (les travaux seraient trop importants et difficiles pour utiliser le compteur déjà existant).

Les membres du Conseil, à l'unanimité, confirment la nécessité d'installer ce nouveau compteur d'eau autorisent Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

- **Chaume de la ferme Perrel**

La réfection des pignons de la ferme Perrel devient nécessaire.

Monsieur Pierre Gimbert a présenté un devis pour ces travaux dont le montant s'élève à 42 256 €.

Des subventions peuvent être obtenues de L'Etat et du Département.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, confirment la nécessité d'effectuer ces travaux et autorisent Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

- **Tarifs gîtes communaux**

Comme chaque année, il est nécessaire de réétudier les conditions de réservation et les tarifs appliqués à la location des gîtes communaux.

Les conditions de réservation feront l'objet d'un débat ultérieur.

Il est proposé d'augmenter légèrement les tarifs de la période hivernale (vacances scolaires d'hiver), et de ne pas modifier les autres périodes.

Les tarifs sont annexés à ce compte rendu.

Les membres du Conseil, à l'unanimité, confirment les tarifs proposés et autorisent Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

- **Electricité des gîtes**

Les gîtes communaux sont chauffés à l'électricité, il est considéré que la consommation de 8 kWh par jour est compris dans le prix et le supplément est facturé à 0.15 €/kWh.

Les membres du Conseil, à l'unanimité autorisent Monsieur le Maire a facturé cette consommation au profit de la commune.

- **Questions diverses**

Vitraux de l'Eglise

Leur restauration est nécessaire, des dossiers seront déposés afin d'obtenir des aides.

Syndicats des eaux de l'Alambre

Philippe Gentes et Paul Chanal font un compte rendu de la dernière réunion :

La construction de stations d'épuration à Laussonne et à Lantriac devient indispensable ce qui va entraîner une très forte augmentation de la part assainissement sur les prochaines factures.

Fin de séance 15 h 30